

 Wallonie	FORMULAIRE D'IDENTIFICATION D'UN PROPRIETAIRE FORESTIER PRIVE	 Service public de Wallonie
--	---	--

Renvoyez ce formulaire dûment complété et signé à la direction extérieure compétente en fonction de votre adresse :



- Lisez attentivement la notice explicative avant de compléter ce formulaire.
- Adressez-vous à la Direction Extérieure de la Gestion des Aides de votre ressort pour tout complément d'information relatif à l'identification..

N° Propriétaire attribué

Cadre réservé à l'administration

1. Données d'identification du propriétaire

- **1.1. Le propriétaire est une personne physique (Plein propriétaire ou usufruitier)**

☐ Madame ☐ Monsieur

Nom				Prénom			
Rue				Numéro		Boîte	
Code postal		Localité		Pays			
Tél.		Fax		GSM			
N° de registre national *				Courriel			
Numéro de compte bancaire				Titulaire du compte bancaire			
IBAN :							
BIC :							

* Cette donnée nous permet de vous identifier avec certitude. Vous trouverez votre numéro de registre national au dos de votre carte d'identité ou en haut à droite sur votre carte SIS. C'est le numéro qui commence par votre date de naissance à l'envers.

Agissant en tant que

☐ **Plein propriétaire**

☐ **Usufruitier**

Le propriétaire a-t-il déjà un numéro de producteur agricole ?

- ☐ **OUI** et il est toujours **actif**
☐ **OUI** mais il n'est plus actif
☐ **NON**

Si la réponse est OUI, indiquez ci-dessous votre N° de producteur agricole

Langue (uniquement si votre adresse est située dans une commune à facilités linguistiques):

☐ Français ☐ Néerlandais ☐ Allemand

• **1.2. Le propriétaire est une indivision, une succession, un groupement, une personne morale ou une société physique**

Dénomination officielle				Numéro d'entreprise (le cas échéant)			
Rue				Numéro		Boîte	
Code postal		Localité		Pays			
Tél.		Fax		GSM			
Date de création				Courriel			
Numéro de compte bancaire				Titulaire du compte bancaire			
IBAN :							
BIC :							

S'identifiant en tant que :

- ☐ **indivision** ☐ **succession** ☐ **groupement** ☐ **personne morale** ☐ **société**
Et agissant en tant que ☐ **Plein propriétaire** ☐ **Usufruitier**

Nom et prénom des indivisaires ou membres de la succession, ou membres du groupement ou de l' (des) administrateur(s) et/ou du (des) gérant(s)

Numéro de registre national*

- Cette donnée nous permet de vous identifier avec certitude. Vous trouverez votre numéro de registre national au dos de votre carte d'identité ou en haut à droite sur votre carte SIS. C'est le numéro qui commence par votre date de naissance à l'envers.
- **Attention, tous les membres de l'indivision ou du groupement doivent être identifiés.**

Le propriétaire a-t-il déjà un numéro de producteur agricole et/ou de propriétaire ?

Si la réponse est OUI, indiquez ci-dessous vos N° de producteur et/ou de propriétaire

- ☐ **OUI** et il est toujours **actif**
☐ **OUI** mais il n'est plus actif
☐ **NON**

Langue (uniquement si votre adresse est située dans une commune à facilités linguistiques) :

- ☐ Français ☐ Néerlandais ☐ Allemand

2. Signature du propriétaire

Je soussigné,
déclare que les renseignements fournis dans ce formulaire sont sincères et exacts. Je sais que si les renseignements transmis sont inexacts en tout ou en partie, je n'aurai pas accès aux indemnités.

Lieu et date	NOM et Prénoms	Nationalité	Signature **

- ** - Dans le cas d'une indivision, succession, groupement, personne morale ou société, ce sont **tous les indivisaires ou membres de la succession ou membres du groupement** ou l' (les) administrateur(s) et/ou le(s) gérant(s) qui signent ce formulaire.
- Dans le cas d'une personne physique mineure non émancipée, ou incapable, c'est le titulaire légal qui appose sa signature.

I. Le formulaire d'identification

Le formulaire d'identification s'adresse à tous les propriétaires, indivisaires, successeurs, personnes morales, sociétés, groupements de propriétaires ou à leurs représentants qui disposent en tout ou en partie d'un minimum de 2,5 ha de parcelles forestières en site Natura 2000 non exploitées par un agriculteur. Il faut entendre par parcelles forestières les parcelles couvertes d'essences non exotiques et les accessoires à la forêt.

Les renseignements demandés dans ce formulaire servent à l'enregistrement par l'administration des propriétaires qui pourraient être concernés par l'indemnité. Il vous est donc demandé de le compléter pour le 30 novembre 2010 et de l'envoyer à la Direction extérieure déterminée en fonction de l'arrondissement de votre résidence.

- Si vous êtes propriétaire en tant que personne physique, à titre de plein propriétaire ou usufruitier, seules les **rubriques 1.1 et 2** vous concernent.
- Si vous êtes propriétaire en tant que indivision, succession, groupement de personnes physiques, personne morale ou société, veuillez compléter les **rubriques 1.2 et 2**.
- Si vous n'êtes pas plein propriétaire, l'aide éventuelle revient à l'usufruitier, à l'exclusion du nu-propriétaire. Ce document ne s'adresse donc pas au nu-propriétaire et, si nécessaire, il doit être communiqué par ce dernier à l'usufruitier.
- Ce formulaire doit être rempli par **tous** les propriétaires concernés par Natura 2000 qui souhaitent bénéficier des indemnités prévues dans ce cadre. Une personne physique possédant des parcelles forestières à différents titres (plein propriétaire, indivision, groupement, ...) doit s'identifier sur un formulaire différent pour chacune de ces situations.

Il nous semble important de préciser qu'un groupement de personnes physiques peut prendre différentes formes juridiques, mais doit avoir un **interlocuteur unique** auprès de l'Administration.

Dans le cas d'indivision ou succession ou groupement ou société, le formulaire doit être signé par l'ensemble des indivisaires ou successeurs ou membres du groupement ou administrateurs/associés de la société. **Un seul formulaire** doit donc être rentré par indivision, groupement, ...

II. Que faisons-nous des données à caractère personnel que vous nous confiez ?

Comme le veut la Loi du 8 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel, nous vous signalons que :

- les données que vous fournissez en complétant ce formulaire sont destinées à assurer le suivi de votre dossier au sein de la Direction générale opérationnelle « Agriculture, Ressources naturelles et Environnement » ;
- vous pouvez avoir accès à vos données ou les faire rectifier le cas échéant.

Vous pouvez exercer ce droit (d'accès ou de rectification) auprès du service auquel vous adressez le formulaire.

III. Directions extérieures de la gestion des aides

WAVRE	Compétent pour les arrondissements de Nivelles et de Namur SERVICE PUBLIC DE WALLONIE - Département des aides Direction extérieure de Wavre Avenue Pasteur 4, 1300 WAVRE Tél. : 010/23.37.40
THUIN	Compétent pour les arrondissements de Thuin, Charleroi et Mons SERVICE PUBLIC DE WALLONIE - Département des aides Direction extérieure de Thuin Rue du Moustier 13, 6530 THUIN Tél. : 071/59.96.00
ATH	Compétent pour les arrondissements de Tournai, Ath, Mouscron et Soignies SERVICE PUBLIC DE WALLONIE - Département des aides Direction extérieure de Ath Chemin du Vieux Ath 2c, 7800 ATH Tél. : 068/27.44.00
HUY	Compétent pour les arrondissements de Liège, Huy et Waremme SERVICE PUBLIC DE WALLONIE - Département des aides Direction extérieure de Huy Chaussée de Liège, 39 – 1 ^{er} étage, 4500 HUY Tél. : 085/27.34.20
MALMEDY	Compétent pour l'arrondissement de Verviers SERVICE PUBLIC DE WALLONIE - Département des aides Direction extérieure de Malmédy Av. des Alliés 13, 4960 MALMEDY Tél. : 080/44.06.10
LIBRAMONT	Compétent pour les arrondissements de Neufchâteau, Bastogne, Virton et Arlon, et pour les communes de Gedinne, Bièvre et Vresse-sur-Semois SERVICE PUBLIC DE WALLONIE - Département des aides Direction extérieure de Libramont Rue Fleurie, 2 - 3 ^e étage- 6800 LIBRAMONT Tél. : 061/26.08.30
CINEY	Compétent pour les arrondissements de Marche-en-Famenne, Philippeville et Dinant, sauf les communes de Gedinne, Bièvre et Vresse-sur-Semois SERVICE PUBLIC DE WALLONIE - Département des aides Direction extérieure de Ciney Rue Edouard Dinot, 30, 5590 CINEY Tél. : 083/23.07.40

****** Si vous habitez en région wallonne, votre direction extérieure de la gestion des aides est déterminée en fonction de l'arrondissement de votre résidence. Par contre si vous habitez en dehors de la région wallonne, alors votre direction extérieure de la gestion des aides sera celle où se trouve localisée la majorité de vos parcelles forestières désignées en site Natura 2000.